tement possible, et l'impératrice lui laissa entrevoir avec quelle ardeur elle le désirait.

CHAPITRE VI

C'EST à cette époque et dans cette situation que les démarches relatives à ce mariage s'arrêtèrent, alors qu'on faisait encore croire à don Carlos qu'on y pensait. On lui disait d'abord qu'il irait à Vienne chercher sa fiancée, puis que le duc de Medinaceli la lui amènerait. Toutefois, c'est à ce moment que prirent fin les espérances et les illusions de ce Prince infortuné, qui ne pouvait déjà plus, dans un âge capable de comprendre parfaitement les choses, supporter la conduite double et incroyable de son père, à l'égard de son mariage, ni les actes de l'Inquisition, ni le despotisme qui s'exerçait dans les Pays-Bas. Il n'en fallait pas davantage pour exalter son esprit et exciter les sentiments de générosité et

d'honnêteté de son âme, sentiments qui se manifestèrent en lui, pour ainsi dire, dès sa naissance.

On en trouve des preuves dans ses actes, dans ses conversations, dans ses entretiens, dans la décision avec laquelle il se rangea du côté des opprimés, où était sa perte, au lieu de se mettre du côté des oppresseurs, où se trouvaient son intérêt et son avantage. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le jugement de Charles de Moüy, sur la cause de la représentation de Flandres et sur les conférences avec le baron de Montigny.

Un homme sans cœur qui n'aurait pas senti les douleurs de l'humanité, aurait dénoncé Montigny à son père ; il aurait vérifié ce que faisaient avec lui Ruy Gomez de Silva et don Juan d'Autriche. Cette conduite lui aurait valu non pas une augmentation de quarante mille ducats pour sa liste civile ; non pas que les conseils de guerre l'eussent conduit à sa chambre pour y surprendre ses idées ; elle ne lui aurait valu ni la haine d'Epinosa, ni la guerre, ni le dédain du duc d'Albe. Sa récompense aurait été une mission en Flandres, en qualité de régent avec les cinquante théologiens que le Roi avait choisis, pour y établir l'Inquisition et exploiter à sa guise ce noble et malheureux pays.

Je veux être l'esclave du jugement même de Charles de Moüy, pour répondre à la triste idée que cet écrivain se forme de don Carlos, dans ses réflexions. Voici comment il s'exprime : « La duchesse de Parme, régente de Flandres, qui sentait bien les

périls de la situation, donnait l'ordre de procéder avec moins de rigueur contre les hérétiques, envoyait à Madrid faire des remontrances respectueuses, et n'obéissait qu'à demi aux ordres rigoureux qu'elle recevait de l'Escurial. C'est pourquoi, tandis que Philippe II lui écrivait que les Flamands auraient bientôt le salaire de leurs perfidies et qu'ils seraient châtiés de façon « à faire tinter toutes les oreilles de la chrétienté, dût-il mettre en danger tout le reste de ses Etats ; » tandis que le comte Louis, frère du prince d'Orange, insistait pour une insurrection immédiate, Guillaume de Nassau, lui-même, envisageant les choses d'un regard plus ferme, décidé à ne point fournir de prétexte à des violences qu'il prévoyait inévitables, et que la modération des opprimés devait rendre plus odieuses, inclinait vers des résolutions prudentes, et, appuyé par le comte d'Egmont, se bornait à une surveillance active des actes accomplis et des projets caressés par le cabinet espagnol.

Ce fut vers cette époque et tandis que ces dispositions triomphaient dans les conseils des grands seigneurs Flamands, qu'eut lieu la mission du marquis de Mons et de Florens de Montmorency, baron de Montigny : tous deux étaient au nombre des personnages les plus importants de l'opposition. Ils purent s'assurer d'abord que le Roi était décidé à user de moyens violents, qu'il était irrité des concessions faites par la Régente et, par suite, qu'une insurrection dans les Pays-Bas était désormais nécessaire.

Dans cette extrémité, Montigny, parfaitement édifié sur les sentiments de l'infant à l'égard de son père, songea à se servir de cette haine pour le plus grand avantage des Pays-Bas. Intéresser à la cause de Flandres l'héritier de la monarchie, troubler ainsi ses adversaires ou du moins entraver la marche du gouvernement, faire démentir la politique du cabinet de Madrid par le prince d'Espagne, lui parut un coup de maître. Il parvint, par M. de Vendôme, gentilhomme de la chambre du Roi, à obtenir diverses audiences de don Carlos.

Ce point historique a été mis en doute, mais l'alcalde de cour, Hernan Suarez, rappelle cette circonstance au Prince lui-même dans une lettre confidentielle : « Votre Altesse sait, lui dit-il, avec quel étonnement et quelle douleur on a appris ses rapports et ses entretiens avec les envoyés Flamands. » Montigny réussit au-delà de ses désirs ; il trouva don Carlos tel que le bruit public le lui avait décrit, c'est-à-dire contraire en tout et systématiquement aux résolutions de Philippe II. Il fut frappé surtout du désir de quitter l'Espagne en secret, qui tourmentait depuis quelque temps le Prince, sans que don Carlos sût au juste lui-même quel serait le but de sa fuite. L'habile négociateur résolut d'exploiter tout ensemble l'ambition malheureuse qui poussait le Prince à rêver une importance politique, et ce grand empressement à changer de lieu pour échapper à l'autorité paternelle. Il n'hésita donc pas à lui parler au nom des Etats de Flandres, à lui pro-

poser un départ secret pour les Pays-Bas et à lui offrir de l'argent pour le voyage (1).

Le prince d'Espagne eut été un chef précieux pour l'insurrection, s'il eût été capable de la conduire ; tel qu'il était, les chefs réels pouvaient user de son nom à leur gré, nuire à la cause de Philippe II dans l'opinion de l'Europe, en la montrant à tous désertée par le propre fils du roi d'Espagne, peut-être obtenir pour gouverneur un prince facile à dominer ; enfin, et comme dernière ressource, garder don Carlos comme otage (2).

Il paraît dès lors (le prince don Carlos) avoir pris une haute idée de son importance dans l'Etat, et, peu de temps après nous le voyons, se considérant comme l'appui des Flandres à la cour, exhorter les seigneurs des conseils d'Etat et de la guerre, et les prier « de remonstrer au Roi, son père, qu'il veuille embrasser vivement les affaires des Pays-Bas et proposer toutes choses pour y remédier » (3).

Dans ces lignes, M. de Moüy, l'intelligent écrivain de l'histoire de don Carlos, assure que ce Prince ne savait pas lui-même quel serait le motif de sa fuite de la cour, mais il n'ignore pas qu'en 1565, don Carlos avait résolu de se rendre en Flandres, sous prétexte de secourir Malte ; projet pour lequel il avait réuni quelque argent et qu'il

(1) Charles de Moüy, *Don Carlos et Philippe II*, pp. 182, 183.
(2) Ibid., p. 184.
(3) Ibid., p. 185.

s'était concerté avec Ruy Gomez, prince d'Eboli, qui le vendit alors à son père. Cette délation devint, dès cette époque, la cause des luttes qui commencèrent à surgir entre don Carlos et cet homme, en qui le Prince avait eu jusque là la confiance la plus complète. Que le Prince ne révélât pas les communications qu'il avait alors avec les Flandres, cela prouve la loyauté de son âme, et qu'il avait, quoique jeune, toute la réserve nécessaire.

Le dessein de s'échapper de la maison paternelle, comme le remarque fort bien Gachard (1), n'était pas nouveau dans le monde. Le Dauphin, Louis XI, quitta son père et resta hors de France, tant que vécut Charles VII, et son père ne le condamna pas à mort pour cela. Il n'est pas permis de dire que don Carlos aurait soulevé les Etats de Philippe II ; il pouvait avoir la pensée de le faire; mais lui imputer le fait avant sa réalisation, c'est une injustice ; c'est le condamner sans motif, c'est punir un crime de la pensée. Et quant à ce que dit Cavalli, qu'il était uni pour cela à don Juan d'Autriche, les faits postérieurs prouvent ce qu'était don Juan d'Autriche pour Don Carlos.

Charles de Moüy suppose, plus loin, que les envoyés des Pays-Bas auraient retenu don Carlos en otage, après l'abnégation avec laquelle il s'associait leur cause. Si don Carlos avait été traître à leur cause, cette idée se comprend; mais, puisque le

(1) Gachard, *Don Carlos et Philippe II*, p. 339.

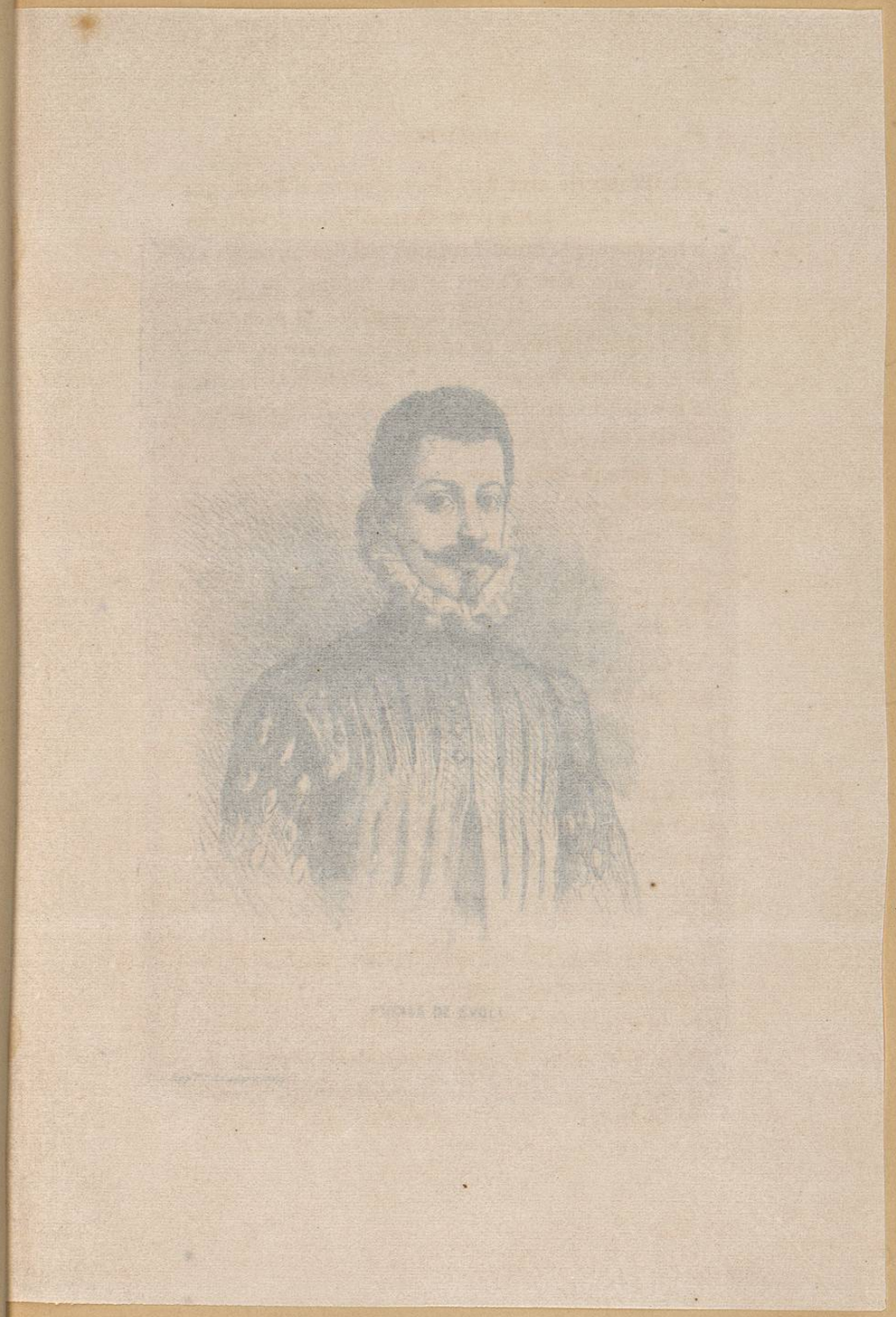

s'était concerté avec Ruy Gomez, prince d'Eboli, qui le vendit alors à son père. Cette délation devint, dès cette époque, la cause des luttes qui commencèrent à surgir entre don Carlos et cet homme, en qui le Prince avait eu jusque là la confiance la plus complète. Que le Prince ne révélât pas les communications qu'il avait alors avec les Flandres, cela prouve la loyauté de son âme, et qu'il avait, quoique jeune, toute la réserve nécessaire.

Le dessein de s'échapper de la maison paternelle, comme le remarque fort bien Gachard (1), n'était pas nouveau dans le monde. Le Dauphin, Louis XI, [illegible] de France, tant que [illegible] pas [illegible] dire que don Carlos aurait [illegible] les États de Philippe II ; il pouvait avoir la pensée de le faire ; mais lui imputer le fait avant sa réalisation, c'est une injustice ; c'est le condamner sans motif, c'est punir un crime de la pensée. Et quant à ce que dit Cavalli, qu'il [illegible] pour cela à don Juan d'Autriche, les faits [illegible] prouvent ce qu'était don Juan d'Autriche pour [illegible] Carlos.

Charles de Molly suppose, plus loin, que les envoyés des Pays-Bas auraient retenu don Carlos en otage, après l'abnégation avec laquelle il s'associait leur cause. Si don Carlos avait été traître à leur cause, cette idée se comprend ; mais, puisque le

(1) [illegible], Don Carlos et Philippe II, p. 339.

PRINCE DE EVOLI.

Imp. Vve A. Cadart Paris.

prince était résolu à suivre le sort de ces opprimés, on ne conçoit pas comment l'historien peut vouloir supposer un caractère si peu digne chez les envoyés des Flandres, chez des personnes qui travaillaient pour leur bonheur. A leur place, don Carlos ne l'eût assurément pas fait, et il ne faut pas attribuer aux autres des idées qu'on est incapable d'avoir soi-même.

De toutes manières, par les appréciations et par la relation historique de M. de Moüy, on voit que don Carlos traitait avec les envoyés flamands et qu'il était devenu l'agent et le défenseur de leur cause. Je ne veux rien apporter de moi-même sur ce point. Les paroles de Charles de Moüy vont me servir pour l'établir parfaitement : « Philippe II, dit-il, se défiait de ces entretiens avec don Carlos, que la police du palais lui avait révélés ; il fit surveiller Montigny par ses agents, et, sans le tenir prisonnier encore, il résolut de prendre des mesures pour qu'il ne pût quitter l'Espagne. Il ne voulait pas risquer de perdre sa vengeance, et les relations de l'envoyé flamand avec don Carlos ne furent pas étrangères, je le crois, aux rigueurs subséquentes, et enfin à l'atroce détermination dont Montigny fut plus tard victime.

« Quoiqu'il en soit, Philippe II sut habilement dissimuler ; il conserva, vis-à-vis de l'envoyé des Flandres, la même attitude, et il le pria même, avec une politesse qui, dans cette circonstance, était une poignante ironie, de vouloir bien continuer le plus